



Le Cycle international des Instituts Régionaux d'Administration



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUE

**Le Cycle international
des Instituts Régionaux d'Administration**

Les auditeurs du Cycle international des IRA sont accueillis au sein des cinq IRA :

- Bastia
- Lille
- Lyon
- Metz
- Nantes



En partenariat avec

l'École Nationale d'Administration et le Ministère des affaires étrangères



Les IRA sont placés sous la tutelle de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique

*Depuis 2012, les Instituts régionaux d'administration (IRA) ont mis en place un cycle international pour **accueillir, au sein de la promotion des élèves des IRA, des auditeurs étrangers.***

*Inspiré par la pratique déjà reconnue des cycles internationaux de l'Ecole nationale d'administration, le CiIRA entend constituer une **offre de formation adaptée à des cadres à fort potentiel, exerçant déjà des responsabilités dans leur pays d'origine.***

Les instituts régionaux d'administration assurent la formation initiale des attachés, corps d'encadrement intermédiaire de l'administration d'Etat française. La formation de ces cadres recouvre des domaines très diversifiés : management, gestion des ressources humaines, financières, études dans des domaines juridiques, économiques ou sociaux.

Depuis 2012, 20 auditeurs étrangers venus de pays d'Afrique (Cameroun, Gabon, République Démocratique du Congo, Congo Brazaville, Tunisie), d'Asie (Chine et Thaïlande) mais également de l'Union européenne (Bulgarie, Grèce) ont pu bénéficier de ce cursus de perfectionnement auprès des IRA de Metz, de Bastia et de Lyon.

SOMMAIRE

- I. **Le Cycle international des IRA – les points clés**
- II. **Présentation du déroulement de la formation et du contenu des enseignements proposés**
- III. **Conditions d'admission et calendrier de la sélection**
- IV. **Modalités pratiques – Financement et accompagnement des auditeurs**
- V. **Témoignages d'anciens auditeurs du CiIRA**
- VI. **Annexe : Présentation des Instituts Régionaux d'Administration et du rôle de l'attaché**

I. Le Cycle international des IRA – éléments clés

- **Un cursus équilibré**
- **Des temps forts tout au long de la formation**
- **Une formation professionnalisante de haut niveau assurée principalement par des cadres de la fonction publique**
- **Une valorisation dans le cadre d'un parcours professionnel**
- **Une formation modulable en fonction des attentes et du profil de l'auditeur**

1. Un cursus équilibré

- **Entre enseignements théoriques et stage pratique au sein de l'administration**

Le CiIRA propose un cursus qui permet une acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux pour l'exercice des fonctions de cadre au sein d'une administration. L'objectif étant que les auditeurs s'approprient la culture du service public, les pratiques de l'administration publique et maîtrisent les compétences managériales liées au positionnement et au rôle de cadre.

La période de stage pratique permet aux auditeurs du CiIRA de mettre en œuvre les enseignements théoriques lors d'une immersion au sein d'un service de l'administration publique, ainsi que de participer et de contribuer aux missions de service public.

- **Entre une phase d'enseignement généraliste et une phase d'enseignement approfondi**

La phase d'enseignement approfondi permet aux auditeurs de se spécialiser sur l'univers professionnel de leur choix : administration centrale, administration territoriale de l'Etat, administration scolaire et universitaire.

2. Des temps forts tout au long de la formation

Le CiIRA, au-delà des périodes de formation et de stage pratique, est marqué par des temps forts qui ont notamment pour objectifs d'établir une cohésion professionnelle et personnelle au sein de la promotion de l'IRA et de valoriser les travaux réalisés en équipe.



- **Le séminaire d'intégration**

Le début du cursus de la formation à l'IRA est marqué par l'organisation d'un séminaire d'intégration afin qu'auditeurs étrangers et élèves attachés qui constituent la promotion de l'IRA apprennent à faire plus ample connaissance dans un environnement différent du cadre professionnel.

- **Le rapport sur commande**

Le rapport sur commande est un exercice qui est conçu dans une perspective de professionnalisation des futurs cadres de l'IRA. Les élèves en groupes autonomes (de 5 à 6 personnes) sont conduits à travailler ensemble sur un projet afin de répondre à un besoin réel d'expertise d'une administration et de proposer des solutions opérationnelles.

3. Une formation professionnalisante de haut niveau assurée principalement par des cadres de la fonction publique

La formation à l'IRA est assurée par des intervenants choisis pour leurs compétences et leur aptitude à transmettre leur culture professionnelle, administrative et leurs savoir-faire.

Les intervenants sont majoritairement des fonctionnaires. Des universitaires et des consultants de cabinets privés peuvent également être sollicités ponctuellement pour leur expertise.

Les intervenants, issus de la fonction publique, sont dotés d'une expérience confirmée dans leur champ d'intervention et ont une connaissance parfaite des compétences attendues de ceux qui seront potentiellement leurs futurs collègues ou collaborateurs.

4. Une valorisation du parcours professionnel

Les auditeurs sont évalués au cours et au terme du cycle de formation sur les mêmes épreuves que les élèves attachés. Une attestation de formation validant la réussite du cycle du CiIRA est délivrée à l'issue de la formation.

Il est possible pour les auditeurs du CiIRA de compléter le cycle de formation par l'obtention d'un master. En effet les auditeurs peuvent s'inscrire en parallèle en Master en fonction des partenariats établis par chacun des IRA avec leurs partenaires académiques respectifs.

Le CiIRA est une formation reconnue et valorisable pour l'auditeur dans son administration d'origine. Certains auditeurs étrangers se voient proposer, dès leur retour dans leur administration, un poste avec des responsabilités supérieures. Leur évolution de carrière est directement liée au suivi du cursus du CiIRA.

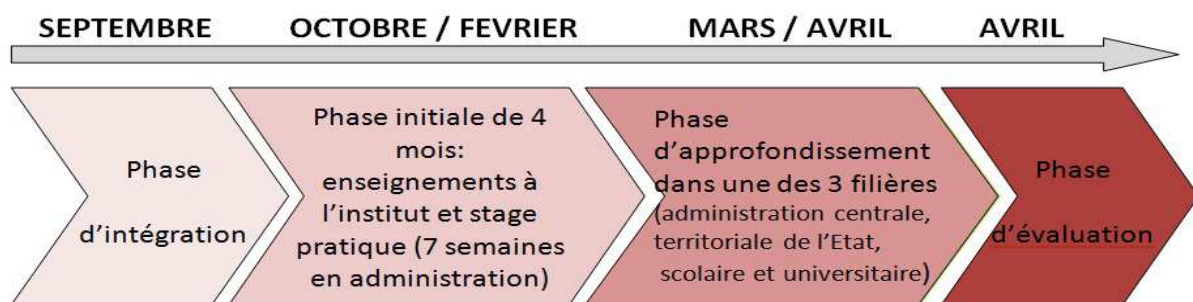
5. Une formation modulable en fonction des attentes et du profil de l'auditeur

La formation proposée aux auditeurs du CiIRA est identique et commune avec la formation qui est suivie par les élèves attachés. En complément des modules de formation initiale, d'approfondissement et du stage dans les services de l'administration, en fonction des attentes et des besoins exprimés par les auditeurs étrangers, des formations complémentaires individualisées peuvent leur être proposées.

II. Présentation du déroulement de la formation et du contenu des enseignements du CiIRA

- Un cursus de formation se déroulant sur une durée de 8 mois au sein de l'un des 5 IRA
- Enseignements dispensés au cours de la phase initiale de formation de 4 mois
- Un stage au sein de l'administration publique de 7 semaines
- Enseignements dispensés au cours de la phase d'approfondissement de 2 mois

1. Un cursus de formation se déroulant sur une durée de 8 mois au sein de l'un des 5 IRA



2. Les enseignements dispensés au cours de la phase initiale de formation de 4 mois

La phase initiale de formation se déroule sur 4 mois (en septembre – octobre, puis en janvier – février).

Modules de formation	Objectifs retenus par module	Volume horaires
Cadre et enjeux de l'action publique	Permettre aux élèves attachés de situer leur action dans le cadre institutionnel français aussi bien qu'europpéen et appréhender les enjeux et les contraintes liées à la mise en œuvre des politiques publiques	Volume global de 80 heures
Moyens et méthodes de l'administration	Doter les élèves attachés de l'ensemble des outils leur permettant de comprendre, analyser et interpréter les documents comptables et financiers, d'analyser, en fait et en droit, des situations administratives courantes et d'y apporter des solutions adéquates	Volume global de 160 heures
Management	Permettre aux élèves attachés d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs futures missions de conception, de modernisation, de gestion et d'encadrement	Volume global de 100 heures
Langues étrangères	Permettre un entretien ou une amélioration des compétences linguistiques des élèves attachés	Volume global de 40 heures

3. Le stage en administration de 7 semaines est une mise en situation professionnelle dans un service de l'administration française (administrations centrales, préfectures, autres administrations déconcentrées, collectivités territoriales, établissements publics ...). Le service d'accueil du stage est défini avec l'auditeur en lien avec son projet et son parcours professionnel.

4. La phase d'approfondissement se déroule de mars à avril. Il s'agit d'une phase d'approfondissement des connaissances. Le contenu des enseignements dispensés est propre à chacun des univers suivants :

- Administration centrale
- Administration territoriale de l'Etat
- Administration scolaire et universitaire



III. Conditions d'admission et calendrier de la sélection

- Une sélection commune avec les CIP et Cil de l'ENA (épreuves et procédures de sélection)
- Les conditions d'admission au CiIRA
- Calendrier de sélection

1. Une sélection commune avec le Cycle International de Perfectionnement (CIP) et Cycle International Long (CIL) de l'ENA (épreuves et procédures de sélection)

Le dossier de candidature est commun à celui des cycles internationaux de l'ENA. Il convient d'indiquer dans le dossier le cycle choisi (CiIRA) et de déposer le dossier auprès du SCAC de l'ambassade de France du pays d'origine du candidat.

Les épreuves et les procédures de sélection pour le CiIRA sont identiques à celles du CIP et du CIL de l'ENA.

2. Les conditions d'admission au CiIRA

Conditions à remplir par le candidat :

- Avoir la qualité de fonctionnaire ou d'agent public ;
- Disposer d'un diplôme de niveau master 1 ou d'un cursus équivalent ;
- Disposer *a minima* d'une première expérience professionnelle ;
- Posséder une parfaite maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Satisfaire aux épreuves de sélection commune ENA/IRA qui impliquent une bonne connaissance du système administratif français et des institutions européennes ;
- Disposer des moyens financiers nécessaires pour assumer les frais en France de ce cursus (bourse ou maintien de la rémunération...).

3. Calendrier de sélection

Période	Phase de sélection et détail	
Décembre	Phase de présélection effectuée par les ambassades (cette phase est commune avec le CIP et le CIL)	Oraux de pré-sélection Tests de présélection
Janvier –Février	Phase de pré-sélection effectuée par l'ENA	Correction des tests Examen des dossiers et sélection des candidatures retenues pour l'oral
Mars –mai	Entretiens de sélection dans les ambassades avec les candidats retenus par l'ENA (ou en visio conférence)	
Juin	Réunion du jury final de sélection avec la direction de l'ENA et les directeurs d'IRA. Communication des résultats aux candidats par l'intermédiaire des ambassades	

IV. Financement et accompagnement des auditeurs étrangers

- **Droits d'inscription**
- **L'accompagnement des auditeurs étrangers**

1. Droits d'inscription

Les droits d'inscription au CiIRA sont fixés à 4000€. Les frais de séjour sont à la charge de l'auditeur. Une bourse d'étude peut être recherchée auprès d'une institution nationale ou internationale publique ou privée, ou encore auprès du gouvernement qui a présenté le candidat. Elle peut également être sollicitée auprès du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France du pays d'origine de l'auditeur.

2. L'accompagnement des auditeurs étrangers

Les IRA proposent un accompagnement individualisé aux auditeurs étrangers dans le cadre de leur formation. Ainsi selon leurs centres d'intérêt, les auditeurs rencontrent des acteurs politiques, économiques et sociaux des territoires d'implantation de l'IRA.

L'IRA peut également apporter un appui aux auditeurs étrangers dans le cadre de leurs différentes démarches administratives.

Pour plus d'information sur le CiIRA

<http://www.ena.fr/index.php?fr/formation/Cycles-internationaux/ciIRA>

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/cycle-international-des-ira-ciira?xtmc=&xtcr=2>

Contact :

Direction générale de l'administration et de la fonction publique

Bureau de l'expertise internationale, de la prospective et de l'analyse comparative des politiques RH.

Géraldine ACHARD-BAYLE / 01 55 07 42 81

Cécile ROUCHEYROLLE / 01 55 07 41 51

V. Témoignages d'anciens auditeurs du CiIRA



Extraits du témoignage de M. Pierre Anicet NGUELE (Cameroun), auditeur du CiIRA à l'IRA de Bastia (2013-2014)

« J'ai beaucoup appris pendant ma formation. **Mon stage s'est déroulé dans les Services du Premier Ministre** [...] J'ai été plus précisément affecté au service budgétaire et financier afin de contribuer au lancement de la démarche de contrôle interne budgétaire [...] **Pour la première fois, j'ai été amené à conduire un projet d'envergure** ».

« Le rapport sur commande et les mises en situation professionnelles m'ont permis de mieux appréhender [...] le rôle d'expert/consultant dans une administration en difficulté [...] et à capitaliser sur les échanges d'expériences entre les agents publics n'appartenant pas au même corps ».

« J'expérimente déjà ce que j'ai appris depuis mon retour [...] avec une équipe de sept personnes mises à ma disposition dans le cadre des travaux du COPIL en ma qualité de chef de Pool du secrétariat technique du comité de Pilotage pour la mise en œuvre du projet de migration de la radiodiffusion analogique vers la télévision numérique au Cameroun ».

« L'IRA a mis en place un dispositif d'accueil et de suivi quotidien qui m'a apporté un soutien sans faille durant toute ma formation ».

« J'ai obtenu mon Master 2 à l'Institut des Etudes Politiques d'Aix-Marseille avec la mention Bien ».



Extraits du témoignage de M. Cash ELOFA (Congo RDC), auditeur du CiIRA à l'IRA de Bastia (2013-2014)

« **Le rapport sur commande** d'une Administration m'a semblé très intéressant dans la mesure où il s'agit **d'un travail effectué en groupe** [...] **qui permet d'appréhender en temps réel les difficultés qu'une administration peut rencontrer et d'identifier les moyens que nous pouvons mobiliser pour proposer une issue favorable** ».

« **Cette formation** permet d'avoir une autre approche sur le fonctionnement de l'Etat et a **renforcé mes capacités d'agent au service de l'Etat** ».

Extraits du témoignage de Mme Dandan LIU (Chine), auditrice du CiIRA à l'IRA de Metz (2013-2014)

« L'immersion dans une promotion de fonctionnaires français m'a permis d'intégrer rapidement la culture française ».

« L'IRA propose des interventions de très bonne qualité ».



VI. Annexe – Présentation des Instituts Régionaux d'Administration et du rôle de l'attaché d'administration dans la fonction publique

Créés il y a plus de 40 ans, les cinq instituts régionaux d'administration (Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes), forment les attachés, corps d'encadrement interministériel.

Les attachés d'administration constituent un corps de catégorie A des fonctionnaires de l'Etat. Ce corps d'encadrement constitue la colonne vertébrale de l'administration.

Fonctionnaires d'administration générale, les attachés sont chargés de missions variées : gestion des ressources humaines, financières et matérielles, études dans des domaines juridiques, économiques ou sociaux, encadrement et animation d'équipes, conduite de projets...

A l'issue de leur formation à l'IRA, les futurs attachés choisissent leur poste en fonction de leur rang de classement. Ils peuvent alors servir soit en :

- administration centrale dans les différents ministères (intérieur, économie et finances, équipement, travail, justice, services du Premier ministre...),
- services déconcentrés (préfectures, police, équipement, défense, protection judiciaire de la jeunesse, emploi, agriculture, culture...) essentiellement dans l'interrégion de leur IRA de formation,
- administration scolaire et universitaire.

Le concours d'accès aux IRA offre chaque année entre 600 et 700 postes. Les lauréats ont des parcours diversifiés. Ils sont issus soit d'un concours externe (ouvert à bac+3) soit d'un concours interne ou d'un 3^e concours.

Les IRA ont trois missions :

- assurer la formation des fonctionnaires de catégorie A d'administration générale : chaque année, environ 130 attachés administratifs sont recrutés et formés dans chaque IRA,
- contribuer aux actions de formation continue interministérielle et ministérielle : chaque IRA met en place un programme de formation continue destiné aux fonctionnaires en cours de carrière, ainsi que des actions spécifiques, à la demande des administrations,
- participer aux activités de coopération internationale : accueil d'auditeurs étrangers, participation aux programmes internationaux, jumelage avec des établissements de formation étrangers, coopération transfrontalière (pour certains IRA).



Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique

139, rue de Bercy

75 572 PARIS Cedex 12

Tel. : +33 1 40 04 04 04

www.fonction-publique.gouv.fr

